

11

Mettre au cœur des travaux sur la taxonomie sociale et la finance durable les spécificités des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'économie non lucrative

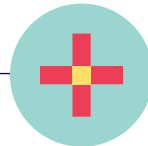
CONSTAT...



Le plan d'action pour la finance durable de l'Union européenne prévoit de travailler à la fois sur les enjeux environnementaux et sociaux permettant une « transition juste », autrement dit une transition vers une économie durable sur le plan écologique et ne marginalisant aucune catégorie de la population. Après l'élaboration d'une taxonomie environnementale en juin 2020, les travaux européens s'engagent aujourd'hui sur une taxonomie sociale.



La taxonomie sociale vise à devenir un référentiel commun pour améliorer la transparence des activités qualifiées de « sociales », éviter le social-washing et flécher une plus grande part des investissements vers ces activités qui contribuent aux objectifs sociaux de l'Union Européenne.



> **Ce travail répond à des attentes** : les investisseurs ont un intérêt croissant pour les opportunités d'investissement social, demande aujourd'hui ralentie et brouillée par le manque de définitions claires et de cadres communs. La taxonomie doit répondre à ce besoin. Par ailleurs, les définitions doivent être renforcées pour éviter le social washing, et la tentation de mesurer ce qui est le plus arrangeant et non le plus significatif, et améliorer la comparabilité.

> **C'est un enjeu pour les acteurs de l'ESS et donc les associations** car la taxonomie servira pour la constitution de dispositifs et d'outils de financement, pourra être le socle d'une labellisation européenne pour des investissements sociaux, ou servir de référence pour des financements européens ou nationaux fléchés vers le social. Les acteurs de l'ESS ont tout intérêt à ce qu'elle soit exigeante et fasse appel à des critères concernant aussi bien la gouvernance, qui différencie les acteurs de l'ESS des autres acteurs privés, que les activités.

Le dynamisme de l'ESS, et des associations en son sein, est une des richesses et des spécificités de la France. Le pays doit en porter les enjeux au niveau européen pour faire progresser une Europe sociale et solidaire.



Mettre au cœur des travaux sur la taxonomie sociale et la finance durable les spécificités des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'économie non lucrative...

...afin que celles-ci puissent bénéficier de la volonté des investisseurs, petits et grands, de réorienter leur argent vers le soutien à des actions et projets contribuant à une économie juste.

Dans le cadre des travaux sur la finance durable dans l'Economie européenne, l'État français doit se mobiliser, pour :

- **Faire avancer la définition d'une taxonomie sociale des investissements** afin de compléter la taxonomie verte et ainsi ne pas opposer l'environnemental et le social.
- **Agir pour et avec les acteurs de l'ESS pour faire entendre leur voix et faire reconnaître la nécessité d'une approche ambitieuse** valorisant les principes, notamment en termes de gouvernance, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie non lucrative.

NOTRE PROPOSITION...



La taxonomie sociale est un système de classification des activités économiques du point de vue de la durabilité selon des critères sociaux.

